

BULLETIN AGRICOLE - AVRIL 2020

Prenons soin de l'eau

01 | PROJET DE TERRITOIRE POUR L'EAU DE L'OUEST-CORNOUAILLE

02 | AIDES AUX INVESTISSEMENTS EN MATERIELS AGRI-ENVIRONNEMENTAUX

03 | NOUVELLE ANIMATRICE AGRICOLE



Le Projet de Territoire pour l'Eau (PTE) vise à répondre aux objectifs du SAGE et à atteindre le bon état des masses d'eau.

Cela suppose de passer d'une logique de programme multi-thématique à une logique de projet intégré de gestion de l'eau.

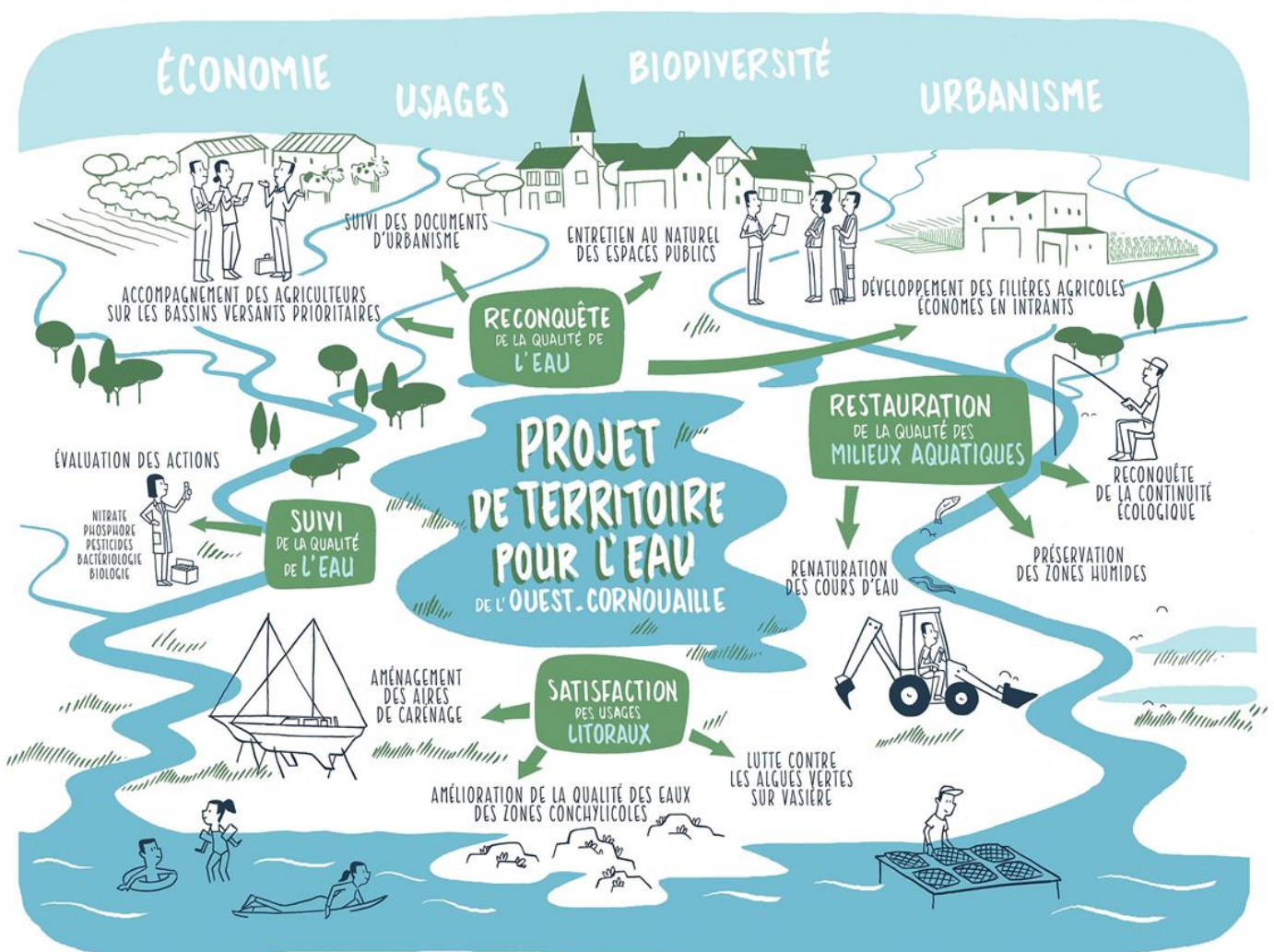
Une attention particulière sera donc portée pour développer les partenariats et prendre en compte les enjeux de l'eau dans l'ensemble des politiques publiques : développement économique, aménagement du territoire, ...

Projet de Territoire pour l'Eau de l'Ouest-Cornouaille

La stratégie de reconquête de la qualité de l'eau repose principalement sur le renfort de l'animation agricole

Les actions seront territorialisées (zones d'actions prioritaire) et viseront les nitrates, le phosphore et les pesticides.

A l'accompagnement individuel s'ajoutera des actions collectives visant le développement des filières économes en intrants.



Aides aux investissements en matériels agro- environnementaux

Dans le cadre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCAEA) programmé pour la période 2015-2020, le dispositif 411A prévoit des aides pour l'acquisition de matériels agro-environnementaux.

Le taux de subvention minimal est établi à 25%, auquel peuvent s'ajouter des bonifications (JA, GIEE, ferme DEPHY, signataire de MAEC (SPE 1 et 3, AB, ...), pouvant aller jusqu'à un taux maximal de 40%.

Le montant minimal des dépenses éligibles est fixé à 6 000 € HT et le montant maximal est de 50 000 € HT en individuel ou en société et de 100 000 € HT pour les CUMA.



Pour connaître la liste précise des investissements éligibles en fonction de votre situation ainsi que le montant plafond de chaque investissement, n'hésitez pas à nous contacter ou à vous rendre sur le site de la Région Bretagne en cliquant sur le lien ci-dessous :

https://www.europe.bzh/jcms/prod_285130/fr/soutien-aux-investissements-d-amelioration-de-la-performance-globale-et-la-durabilite-de-l-exploitation-agricole?portal=wcrb_233927

L'appel à projet est ouvert du 27 janvier 2020 au 17 avril 2020, sans délai supplémentaire pour la complétude des dossiers.

En remplacement de Marine MALANDAIN, Fanny HELIAS (technicienne en agro-environnement) a rejoint l'équipe de OUESCO le 13 janvier 2020 pour animer les actions agricoles du Projet de Territoire pour l'Eau.



Animatrice agricole

Fanny HELIAS

OUESCO – Maison de la baie d'Audierne,
29720 TREGUENNEC

ouesco.helias@gmail.com

02 98 59 46 96